



## Contribution à la consultation des corps intermédiaires de la société calédonienne du 25 janvier 2021 au 25 mars 2021 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

### CONSTRUIRE AUTREMENT

Contribution publiée le 25/03/2021



Réponses de l'organisation au questionnaire mis à disposition sur la plateforme participative [notreavenir-nc.fr](http://notreavenir-nc.fr).

#### Présentation de l'organisation et de son objet

Mouvement citoyen pour l'éthique, l'innovation et la liberté

#### Selon vous, que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

C'est appartenir à un ensemble culturel, patrimonial et francophone garantissant un état de droit et le respect des libertés fondamentales de la personne : liberté de circuler, d'expression, de culte, droit de la propriété, droit à la différence, à l'éducation et à la santé.

#### Selon vous, que signifie l'indépendance ? Et que signifie la souveraineté ?

Indépendance	Souveraineté
<ul style="list-style-type: none"><li>Assumer la bonne marche du pays, quel que soit le domaine de compétence, et ce dans l'intérêt de tous ses habitants.</li><li>Choisir librement les pays partenaires (échanges commerciaux, humains, culturels, défense, ..) dans un environnement dominé par la Chine à court terme.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>C'est décider librement de conserver, réformer ou créer les modalités de fonctionnement et d'organisation du pays.</li><li>Proposer aux résidents la double nationalité et passeport correspondant.</li><li>Choisir librement de confier tout ou partie certaines compétences à un pays tiers.</li></ul>

### **Selon vous, quel(s) lien(s) la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France ?**

- Défense du territoire, protection des biens et des personnes, justice indépendante
- Éligibilité de la NC aux mécanismes financiers des établissements français (Ademe, AFD, CDC, CNC) et européens (FED)
- Assistance géostratégique et diplomatique dans l'axe indopacifique du Pacifique Sud.

### **Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?**

- Assoir l'identité du monde kanak pour construire celle du peuple calédonien.
- Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique, le maintien de la biodiversité.
- Promouvoir l'éducation, les savoir-faire, la formation, la citoyenneté
- Garantir un système de santé.

### **Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien ?**

<b>Espoirs</b>	<b>Préoccupations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Que la NC fasse évoluer son modèle de gouvernance, les règles de représentativité démocratique et le contrôle en politique.</li><li>• Que la NC soit exemplaire sur le plan écologique.</li><li>• Que la population partage un vrai sentiment de fierté et d'appartenance calédonienne.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La paix</li><li>• La jeunesse</li><li>• Les finances publiques</li></ul>

### **Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République\* et listés ci-dessous :**

- **Défi climatique**
- **Développement économique**
- **Axe indopacifique**

[\\*Discours prononcé par le Président de la République le 5 octobre 2020 à l'issue de la seconde consultation pour l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.](#)

- **Défi climatique :**  
La Nouvelle-Calédonie a la double particularité d'une part de faire partie des Petits États Insulaires En Développement (P.E.I.D.) et à ce titre d'être considérée comme étant fortement soumise aux enjeux du réchauffement climatique et d'autre part d'être proche du podium mondial en terme de rejet de CO2 par habitant.  
Il est impératif que les réponses au défi climatique soient à la hauteur des enjeux qui nous sont propres et conformes aux objectifs de l'accord de Paris : plus aucune émission de carbone en 2050.  
Il convient, pour y parvenir, de définir une politique ambitieuse et volontaire avec la pose de jalons intermédiaires en 2030 et 2040 pour évaluer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre.  
Dès 2021 : le remplacement de la centrale au fuel de la SLN doit être le signe fort d'une nouvelle politique de production de « nickel vert » par la mise en œuvre d'une stratégie de maximisation des énergies renouvelables (photovoltaïques + batteries Li-ion cf .pièce jointe sur le « projet de centrale »). Élément fort de différenciation qualitative, le label «

Nickel vert » donnerait un avantage compétitif important dans un contexte de réglementation mondiale axée vers la traçabilité de tous les composants des produits finis. La Banque Européenne d'Investissement l'affirme « gas is over ». N'investissons pas dans un outil obsolète pour la nouvelle centrale Pays (voir détail du projet dans le document joint)

Court terme :

- Fin de la mobilité individuelle polluante et bruyante. L'interdiction d'importation de véhicules à énergie fossile à l'horizon 2030 doit être une évidence
- L'aménagement urbain doit prendre en compte l'inéluctable montée des eaux et anticiper l'accueil de réfugiés climatiques.
- Faire de la Nouvelle-Calédonie une île 0 déchet en 2030 est réalisable et innovant.
- Des mesures fortes de protection de la biodiversité calédonienne pour éviter le pillage de la flore et préserver la richesse écologique terrestre et marine doivent être prises.

Moyen terme :

- Penser notre environnement sous l'angle de la préservation mais aussi de la reconquête de ce qui a été perdu. Les zones de mangrove sont connues pour être des pièges de carbone. Il convient de les développer, comme il convient de mettre en valeur l'ensemble de la biodiversité calédonienne par une exploitation de ses propriétés médicinales.

- Développement économique :

Le développement économique est le corollaire de l'ambition de réponse au défi climatique. Il doit s'appuyer sur le potentiel humain de la NC : promotion des projets à taille humaine favorisant préservation des modes de vie et « empowerment » avec une attention particulière à la condition des femmes et des jeunes.

Nous devons faire de la NC une terre d'excellence dans le domaine des énergies vertes et de la conservation du patrimoine naturel avec pour axes principaux l'énergie décarbonée et le piégeage du carbone.

Comment :

- Par de l'investissement dans la récupération des énergies : solaires, éoliennes, océaniques
- Par le développement de l'hydrogène vert, de tours solaires à concentrations ainsi que des petits modules de récupérateurs de houles dans les îles.
- Par le développement des filières de recyclage pour atteindre l'objectif annoncé « Ile 0 déchet » en 2030
- Par l'encouragement vers une agriculture bio en 2030, la maximisation de la production agricole adaptée (plantes halophytes en bord de côtes, tubercules, ...) et le développement de filières agricoles d'excellence (miel, vanille, café...) par la formation des intervenants agricoles

L'atteinte de ces objectifs nécessite une profonde mutation de la fiscalité :

- Suppression de l'IRPP (assiette trop étroite, déclaration et barème complexes, contrôle laborieux, injustice sociale du fait des multiples niches et exonérations...) et instauration d'une CSG universelle.
- Suppression de la TGC remplacée par la taxe sur les flux financiers
- Mise en place d'un revenu universel

L'objectif affiché est d'améliorer la redistribution et de diminuer les écarts des revenus avec un objectif d'indice de Gini de 0,30 contre 0,42 aujourd'hui).

La suppression progressive de l'indexation est une nécessité ainsi qu'une diminution du nombre de fonctionnaires, conséquence d'un mille-feuilles institutionnel.

La protection de nos espaces naturels (incluant les parcs marins et récifs coralliens) s'accompagne d'un développement de l'économie liée à la biodiversité (pharmacopée et autres).

- Axe indopacifique :

L'axe indopacifique ouvre des opportunités dans la région pacifique, notamment via une base militaire, un centre de recherche, surveillance de la ZEE, préservation de la

biodiversité, soutien à l'innovation. L'idée serait d'aboutir à une meilleure intégration du pays dans son environnement régional via une diplomatie Inde-Australie-Nouvelle-Zélande-Japon, en hébergeant une base scientifique internationale d'observation, à moyens militaires, permettant de surveiller sa ZEE (Zone Économique Exclusive) et diverses zones maritimes d'autres petits états du Pacifique (réunis dans un accord de coopération régionale de mutualisation des moyens). L'installation de cette base scientifique en Province Nord permettrait d'avoir un deuxième axe de rééquilibrage du pays qui aura un effet d'entraînement inédit : une base navale et aérienne, un besoin d'équipements, d'infrastructures, de maintenance et créera un gisement de consommateurs nouveaux...

Au-delà de l'enjeu géopolitique du territoire, il s'agit d'abord de maintenir une certaine idée des libertés individuelles et un respect certain des droits humains.



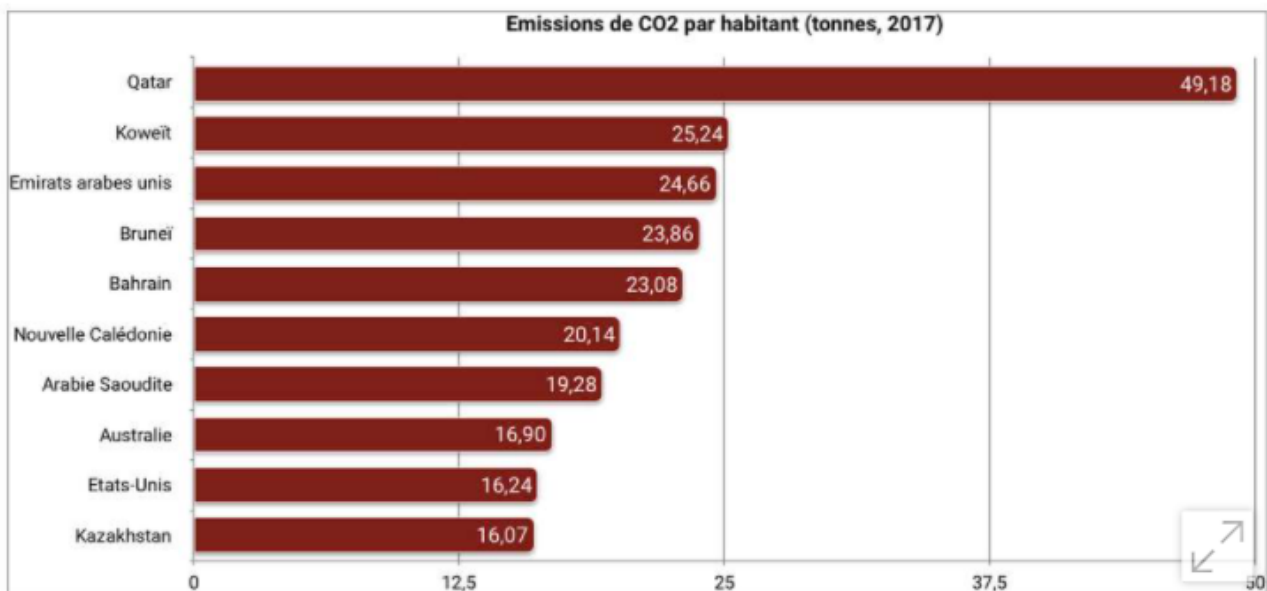
## PROPOSITION D'UNE TRANSITION ÉNERGIQUE AMBITIEUSE ET COMPÉTITIVE POUR UN « NICKEL VERT MADE IN NC »

Le monde vit aujourd'hui un tournant décisif en matière de transition écologique. L'urgence climatique n'est aujourd'hui plus mise en doute et devient une priorité pour de nombreux états.



L'Europe et la France affichent dans ce domaine des ambitions remarquables. Ces ambitions ont été confirmées et même renforcées à l'occasion de la crise consécutive à l'épidémie de Covid 19. Ainsi, la « priorité au verdissement de notre économie » est la première des trois priorités du plan France Relance présenté en septembre 2020, notamment dans sa déclinaison pour les territoires ultra marins.

A ce titre, la Nouvelle-Calédonie occupe une place exceptionnelle dans l'ensemble français. En effet, elle se situe aujourd'hui parmi les tous premiers émetteurs de CO<sub>2</sub> par habitant, à quasi-égalité avec les pays du Golfe. C'est également le seul pays parmi les 10 plus gros émetteurs mondiaux par habitant à ne pas être également un producteur pétrolier.



**Les pays du Golfe, faiblement peuplés et gros producteurs de pétrole, sont les plus gros émetteurs de CO<sub>2</sub> par habitant. © C. Deluzarche, données Global Carbon Atlas.**

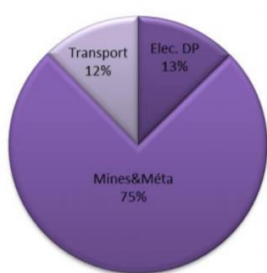
Cette position peu enviable constitue une atteinte à l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie qui souhaite projeter une image d'un pays à la pointe de la protection de l'environnement, compte tenu notamment de sa biodiversité et de ses écosystèmes marins exceptionnels.

La volonté de transition énergétique rapide est aujourd'hui soutenue par les principaux organismes financiers, banques publiques ou privées et fonds spécialisés. L'enjeu climatique se situe au cœur de leurs priorités de développement, à l'instar de certaines banques comme la Banque Européenne d'Investissement pour laquelle « Gas is over » depuis janvier 2021 et de la Bank Australia dont la communication « verte » est particulièrement forte.



Dans ce contexte, la SLN doit remplacer dans les prochaines années, et au plus tard avant 2030, son ancienne centrale au fuel qui constitue aujourd'hui la principale source des émissions de CO2 de la Nouvelle-Calédonie. De son côté, l'Usine du Sud de Prony Ressources souhaite verdir son mix énergétique pour se différencier vis-à-vis de ses concurrents par la volonté d'innover

Répartition des émissions de GES du secteur énergétique



source rapport d'activité STENC 2019

notamment sur le plan environnemental. On peut penser que l'Usine du Nord de KNS rejoindra cette ambition, une fois fiabilisé son procédé. Au total, la mine et la métallurgie sont les premiers secteurs émetteurs de CO2 avec 3929kt eq CO2 en 2019, représentant 47% des émissions globales de Nouvelle-Calédonie (source rapport d'activité STENC 2019). Sur le seul secteur énergétique, le poids du secteur du Nickel est encore plus lourd et représente les  $\frac{3}{4}$  des émissions totales de gaz à effet de serre (GES).

Une réponse concrète à ces enjeux est possible aujourd'hui à travers une stratégie basée sur le développement fort de la part des énergies renouvelables (EnR) dans le mix énergétique des acteurs du Nickel.

L'objectif de la stratégie EnR est ainsi de maximiser la production d'énergies d'origine renouvelables, notamment photovoltaïques (pV), appuyées par des batteries Li-Ion pour le stockage, dans le mix énergétique consommé par les acteurs du Nickel. Ceci permettra d'éviter un nouvel investissement majeur dans des installations utilisant un combustible fossile.

Cet engagement dans la fabrication de « nickel vert » constituera un avantage compétitif immédiat. En effet, les clients et les autres parties prenantes (investisseurs, personnels, banques, assurances, ...) sont de plus en plus sensibles à la performance RSE des sociétés. Une opportunité de figurer parmi les précurseurs existe aujourd'hui. Il est probable qu'elle se réduise voire disparaisse dans quelques années, notamment vis-à-vis du nickel chinois. En effet, la Chine s'est imposée comme le premier acteur mondial dans les technologies EnR (notamment pour la fabrication des panneaux photovoltaïques et des batteries Lithium-Ion). Il est donc probable que la Chine mette en œuvre prochainement une transition énergétique ambitieuse, non seulement dans les secteurs directement concernés (par exemple, mobilité électrique ou H2 « vert ») comme cela est déjà clairement annoncé aujourd'hui mais aussi potentiellement dans le domaine des industries électro-intensives comme la métallurgie. La même tendance est perceptible en Indonésie qui évolue aujourd'hui rapidement dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la production de Nickel.

On observe que cette stratégie est déjà à l'œuvre chez certains métallurgistes comme le producteur de nickel australien BHP. Ce géant minier mondial a ainsi signé un accord en février 2021 avec la ferme solaire de Merredin en Australie occidentale pour fournir jusqu'à la moitié des

besoins en électricité de la raffinerie de la société West Kwinana. Cet accord permettra également de réduire la facture d'électricité de la raffinerie de 20%. BHP annonce par ailleurs une transition à 100% vers des énergies renouvelables de ses activités d'extraction de cuivre au Chili.

De son côté, Le LME (London Metal Exchange) indique que « *La transition énergétique va se réaliser. On ne sait pas exactement à quel rythme, mais sur des marchés comme ceux du nickel pour batteries, la demande devrait être multipliée. En 2022, tous les métaux industriels, toutes les matières premières auront une origine connue, une traçabilité* ».

La production métallurgique locale pourra donc difficilement se pérenniser sans compenser les désavantages compétitifs de la Nouvelle-Calédonie par une volonté d'innovation, notamment dans les performances environnementales. A défaut, le risque est important de voir réduit le secteur du nickel local à la seule activité minière dont on sait qu'elle génère environ 4 fois moins de valeur ajoutée que la transformation métallurgique et dont l'impact en termes d'emplois et de savoir-faire est sensiblement plus faible.

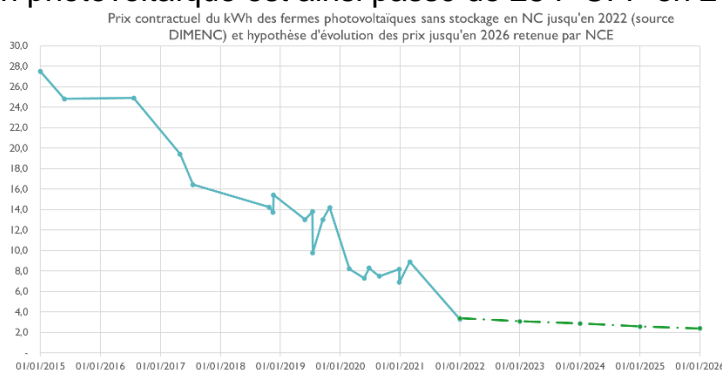


L'opportunité constituée par la présente stratégie EnR rejoint idéalement la priorité de verdissement de l'économie affichée par le plan de relance national, en particulier dans ses enjeux de décarbonation de l'industrie. Ce Plan de relance lancé le 3 septembre 2020 est doté de 100 milliards d'euros. Il s'articule autour de 3 priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. La stratégie EnR répond à l'ensemble de ces 3 priorités :

1. Écologie par la diminution forte des GES
2. Compétitivité par le label « Nickel Vert » (différentiation vis-à-vis des concurrents plus « gris ») et par le prix du kWh « vert » (pV + Batterie Li Ion)
3. Cohésion sociale et territoriale à travers des emplois de tous niveaux répartis sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie

Cette stratégie de développement des EnR vise donc à conjuguer harmonieusement la nécessaire transition énergétique indispensable avec un développement économique durable, diversifié et résilient.

La Solution EnR s'appuie en premier lieu sur la remarquable amélioration de la performance de la production photovoltaïque (pV) observée mondialement et plus spécifiquement en Nouvelle-Calédonie. Le prix de revente du kWh photovoltaïque est ainsi passé de 28 F CFP en 2015 à 3,3 F CFP pour la future production de la Népoui prévue en 2022. Cette est observable sur l'ensemble des continents et les prix actuels dans comme le Portugal sont inférieurs à kWh. A noter également que ce mouvement de baisse a été plus que ce que prévoient les experts domaine, avec une avance de 10 à 20 ans sur les prévisions les optimistes.



ferme de  
tendance  
des pays  
2 CFP du  
rapide  
du  
l'ordre du  
plus

Reste évidemment à traiter l'intermittence et la variabilité de la production photovoltaïque avec les moyens de stockage appropriés pour garantir une alimentation fiable des unités métallurgiques et minières. Les progrès des technologies de stockage par batterie de type Li-Ion sont à ce titre impressionnants. Des installations de stockage de volume d'énergie de plus en plus importants ont été mis en œuvre dans les derniers mois. L'installation de stockage d'énergie de

Moss Landing en Californie construite avec des batteries de la société Tesla constitue actuellement la plus grosse installation mondiale avec 1200 MWh d'énergie stockée et 300 MW de puissance disponible. Elle a démarré en décembre 2020 après 12 mois de construction. Elle dépasse largement l'ancienne plus grande réserve mondiale de stockage par batterie située à Hornsdale en Australie-Méridionale (193,5 MWh / 50 MW) datant de 2017. La taille des projets les plus importants a donc été multipliée par 6 en l'espace de 3 ans...

Les études réalisées par Nouvelle-Calédonie Energie (NCE) en 2020, dans le cas spécifique de l'usine de Doniambo de la SLN, ont permis de démontrer non seulement la faisabilité technique mais aussi la compétitivité du prix du kWh produit. Une combinaison pV et Batteries peut ainsi permettre une couverture compétitive des besoins de l'usine de la SLN à hauteur de 70 à 90% d'EnR. L'empreinte carbone de la SLN baisserait alors d'environ 1800 kt CO2/an, ce qui représente une réduction de près 7t par habitant pour la Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle Calédonie présente des caractéristiques uniques en termes d'enjeux climatique et industriel. Aucun territoire national ou européen ne rassemble simultanément une filière industrielle électro-intensive et des facteurs aussi favorables à la production ENR d'origine photovoltaïque : ensoleillement, important foncier disponible et forte consommation locale. Sur un plan stratégique, la Nouvelle-Calédonie pourrait aussi jouer un rôle de démonstrateur à une échelle significative de la faisabilité d'une transition énergétique ambitieuse. Cet exemple pourrait être adapté au cas de territoires présentant des caractéristiques proches de celles de la Nouvelle-Calédonie et cherchant à augmenter leur autonomie énergétique à partir de solutions renouvelables localisées. Elle pourrait aussi servir de précurseur et être extrapolée dans le cadre de la transition énergétique nationale qui est prévue dans des délais forcément plus longs.

La Nouvelle-Calédonie connaît actuellement une période de transition politique et économique très délicate. Dans ce contexte, la solution basée sur les EnR proposée présente des opportunités majeures en matière d'accompagnement ambitieux, durable et vertueux de cette transition <sup>1</sup> :

- Création d'un label "Nickel Vert" pour les producteurs locaux (différenciation vis-à-vis des producteurs asiatiques)
- Réduction de la dépendance énergétique de la NC (résilience en cas de crise et amélioration de la balance des paiements)
- Relance économique à court terme (soutien du secteur du BTP par une politique de grands travaux)
- Développement d'une filière d'expertise et de savoir-faire spécialisée en EnR (Export possible)
- Création d'emplois pendant la construction et l'exploitation (toutes qualifications)
- Diversification économique et nouvelles filières économiques (hydrogène, dessalement, élevage ovin, ...)
- Aménagement du territoire (installations pV avec activités et revenus locatifs sur foncier public, privé ou coutumier)
- Image et attractivité de la NC (réponse exemplaire à l'urgence climatique)

---

<sup>1</sup> N-B : Cette opportunité est unique. En cas de nouvel investissement majeur fossile, elle pourra très difficilement être réalisée. En effet, la durée d'amortissement de ce type d'investissement est de l'ordre de 25 ans. Or, les technologies « fossile » et « batteries » sont directement concurrentes car elles sont par nature destinées au même usage, à savoir pallier l'intermittence de production du photovoltaïque. La mise en place de batteries de stockage d'énergie se fera donc au détriment de la production et donc de la rentabilité de la production « gaz ». Il paraît donc très risqué de parier sur une stratégie mixte combinant un « investissement fossile même au gaz » et des « batteries de stockage ».